

Éditorial



Geudertheimoises, Geudertheimois,

Je souhaite, avant toute chose, apporter au nom de toute la commune notre soutien total à l'Ukraine face aux attaques de la Russie. Un bel élan de solidarité s'est manifesté dans notre Communauté de communes de la Basse-Zorn, en partenariat avec l'association

locale AES Alsace. Comment peut-on assister à un tel massacre au XXI° siècle ? C'est la question à se poser et à méditer profondément!

Petite consolation néanmoins avec le fléchissement de la courbe des contaminations et des admissions à l'hôpital liées à la Covid-19. Ainsi, nos activités culturelles et sportives reprennent tout doucement.

La vie de la commune aussi retrouve petit à petit un autre visage, plusieurs manifestations vous attendent prochainement :

- le marché aux fleurs prévu le 8 mai.
- l'inauguration de notre nouvelle école maternelle et périscolaire, suivie de deux demi-journées de portes ouvertes,
- l'après-midi des seniors en juillet,
- les festivités du 14 juillet.

À travers le G'IM 54, la vie de notre commune du 1^{er} trimestre 2022 vous est présentée.

Le budget primitif, qui vient d'être adopté par le conseil municipal, est l'acte juridique de prévision qui autorise notre commune à effectuer des dépenses et percevoir des recettes pour 2022. Fidèles à la ligne de conduite que nous avons choisie, nous continuerons à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en poursuivant nos investissements en fonction de nos moyens, sans augmenter les impôts locaux. Soyez sûrs que nous avons travaillé pour que l'emploi des deniers publics soit mis au service du bien-être de l'ensemble de la population.

Chères habitantes, chers habitants, je suis heureux d'entrevoir avec vous la possibilité d'organiser à nouveau des moments de partage et de joie au sein de notre village!

À présent je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de Pâques et une bonne santé.

Scheni Oschdere und bliewe Gsund.

Sommaire

3 à 10 Geud'actus

10 Calendrier

11

Conseil municipal des enfants

12-13

Dossier « Finances »

14-15

Dossier

« Nouvelle maternelle »

16-17 Infos pratiques

18 à 25
Tribune ouverte

26
Anniversaires

27-28 **État civil**



La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 13 juin 2022 pour parution en juillet 2022 Directeur de Publication:

Rédacteur en chef : Arny Evermann

Airiy Eyerinaini

Comité de rédaction : Prazérès Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson, Barbara Neunreuther, Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil et Renaud Treil.

Conception graphique et mise en page :

Damien Verrier

Crédits photos :

Commune de Geudertheim, Alfred Jung

Courriel: info@geudertheim.fr

Tirage : 1 400 exemplaires Imprimé par l'Imprimerie Parmentier sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé Avril 2022 - Dépôt légal en cours

ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Plantation de photinias...

75 photinias ont été plantés sur trois côtés de l'aire de jeux *Le nid des oisillons*, qui devraient atténuer les cris de joie des enfants et empêcher les tirs de ballons contre le grillage ou les murs.

... et de sapins

Des sapins, cédés gracieusement par l'horticulteur Schwarz, ont été plantés en différents endroits : autour des fruitiers du bassin de rétention derrière le lotissement *Heiligenhaeusel, au Waldeck,* au stade de football et au parcours de santé. Espérons qu'ils vont reprendre!



Nettoyage de printemps

Pour la deuxième année consécutive, les élèves des classes de CE1 et CE2 d'Anne Guillon et Stéphanie Jeuch ont participé ce jeudi 31 mars au nettoyage de certains quartiers de Geudertheim et des abords de la piste cyclable menant au terrain de foot et au city stade.

Malgré le froid et quelques gouttes de pluie, les élèves répartis en groupes de 6 à 8, accompagnés par leur enseignante ou des mamans/mamies volontaires, ont rempli des sacs entiers de déchets divers : mégots, papiers, masques, canettes, bouteilles, tickets de grattage etc.

Cette année encore, les enfants ont été marqués par la quantité de déchets ramassés. Rendez-vous est pris au printemps prochain... à moins que le civisme des gens les mette au chômage!

BANC DES **AMOUREUX**

La municipalité a souhaité apporter un peu de bonheur dans le quotidien de ses administrés, la fête des amoureux lui donnait cette opportunité. L'idée ayant germé dans la tête du maire Pierre Gross, une équipe constituée de Béatrice, Marianne, Stéphanie, Arny et Jean-Luc a planché sur un « banc des amoureux »

Sitôt dit, sitôt fait! Les cœurs offerts par Audrey Altmeyer, directrice de la Sté Nora de Hoerdt, ont été peints gracieusement en rouge et en blanc par le garage Paulen, un ancien banc laissé « dans son jus » et un panneau confectionné pour l'occasion par la Sté Aquarelle développement ont été installés par l'équipe, aidée par les agents techniques de la commune et avec la participation de Philippe, sur la place Marie-Georges Picquart.



L'appel sur le site internet et les réseaux sociaux pour se faire photographier avec son âme sœur a été entendu. 16 couples, jeunes ou un peu moins jeunes, sont venus prendre la pose le dimanche 13 février, dont Monique et René Harnisch (60 ans de vie commune) bel exemple de longévité. Merci et bravo à tous d'avoir joué le jeu.

CIGOGNE EXPRESS



Elle n'a pas attendu le printemps pour faire sa première apparition annuelle. Dès le mois de janvier, la cigogne s'est posée à plusieurs reprises devant la mairie. La municipalité a décidé de faire désormais appel à elle pour annoncer chaque naissance au sein des couples domiciliés dans la commune.

La « cigogne express » a accepté l'objectif d'une trentaine d'atterrissages par an. Si les jeunes Français « de l'intérieur » naissent dans les choux, les jeunes Alsaciens arrivent, selon la légende du XIXe siècle, plutôt par les airs. Deux vers de la célèbre chanson *Em Elsass unser Ländele* le rappellent poétiquement bien : « De Storig fleijt um's Hiesele, und brengt uns kleeni Bobele » (la cigogne survole la maisonnette et nous apporte de petits bébés).

Une fois sa mission terminée (parfois plusieurs missions en une seule venue, quelle ambition!), et après une pause bien méritée

de quelques jours à Geudertheim, la cigogne à la coiffe alsacienne disparaît soudainement pour réapparaître... on ne sait pas trop quand !

Espérons alors la revoir le plus rapidement possible, pour le plus grand bonheur d'autres parents!

LE LION ET L'AIGLE DE RETOUR AU BERCAII

Un habitant de Louviers (Eure) a contacté la mairie en début d'année. Il a proposé de céder gracieusement à la commune un support représentant nos armoiries, surmontées du nom de la commune. Il s'agit d'une ancienne version des armoiries, corrigée il y a près de 30 ans, les services préfectoraux ayant commis une erreur lors de l'attribution d'armoiries aux communes qui n'en avaient pas, dans les années 1950. On constate notamment l'orientation inversée de l'aigle et sa coupure dans le sens transversal et non pas longitudinal (voir la page de couverture pour la comparaison). Ces armoiries



sont celles de la famille von Geudertheim, résidant dans la commune durant une partie du Moyen-Âge. La mairie reçut l'objet quelques jours plus tard. Mais comment un tel support, très local, a-t-il pu arriver un jour jusqu'en Normandie ? Il a été transmis à notre donateur par ses grands-parents maternels, un couple jadis bien connu des Geudertheimois, Marie-Caroline et Frédéric dit Fritz Becker, qui a longtemps résidé au 21 rue du Général de Gaulle

Né le 30 septembre 1918 à Brumath puis marié à une Geudertheimoise, Fritz Becker a été pendant plusieurs

années et il y a fort longtemps instituteur protestant du cours moyen. Également organiste de la paroisse protestante et un temps directeur du Cercle Choral 1876, il a fait partie des fondateurs de la section locale de la Peep en 1969 et du club des Aînés Ruraux en 1990. Il était aussi l'auteur d'une rubrique en allemand, « *Das Wort der Alten* », dans les bulletins municipaux entre 1990 et 1993, avant de s'éteindre le 17 février 1994.

UNE FOIS **DE PLUS...**



Notre commune est le cancre de la CCBZ pour le tri des déchets. Durant l'année 2021, il y a eu six campagnes de contrôles des poubelles de déchets recyclables (poubelles jaunes) à Geudertheim, représentant 607 poubelles vérifiées. 309 (51 %) poubelles ont eu l'étiquette verte, donc conforme, 175 (29 %) l'étiquette orange, non conforme et 123 (20 %) l'étiquette rouge, refusée. On pourrait croire que les erreurs de tri étaient volontaires ou du « je-m'en-foutisme », car on a trouvé des gravats, des arrosoirs et caisses en plastique, des ordures ménagères, des chaussures, des vêtements, du polystyrène, du verre, des déchets verts et le pire, des masques. Il y a même certaines personnes qui n'ont pas hésité à arracher les étiquettes ou à sortir la poubelle après notre contrôle. Ce sont des agissements irrespectueux : irrespectueux envers les personnes qui font leur travail sérieusement, irrespectueux pour tous les habitants de la CCBZ en augmentant les refus de tri du centre de recyclage de Strasbourg et donc les coûts pour la communauté de communes, irrespectueux envers la planète qui souffre déjà beaucoup!

CAVURNES AU CIMETIÈRE

Dix cavurnes recouverts d'une dalle en granit ont été installés dans le carré réservé aux crémations, pouvant recevoir, selon leur taille, jusqu'à quatre urnes cinéraires. Ce sont des tombes individuelles de 60 x 60 cm. L'entreprise Meazza de Mundolsheim a été retenue pour faire cette réalisation d'un montant de 6 618 € HT. L'aménagement paysager a été accompli par les ouvriers communaux et l'adjoint chargé du cimetière avec comme seuls frais pour la commune les heures de travail. Le prix d'une concession est de 1 200 € sur 15 ans puis 600 € par renouvellement de 15 ans. Suite à ces travaux, le règlement du cimetière a été remis à jour, vous pourrez le retrouver prochainement sur le site de la commune ou en mairie.



DE L'ALSACIEN SEMÉ AU WALDECK



Vingt jeunes de 6 à 10 ans ont pris quotidiennement le chemin du Waldeck pendant la première semaine des vacances scolaires de février, tous volontaires pour participer à la « Semaine alsacienne » organisée par la Communauté de communes de la Basse-Zorn et coordonnée par Marie-France Dufils.

D'après Emma, « on apprend beaucoup, on s'amuse, on fait des bricolages et il y a de chouettes animations. » « J'aime bien y aller parce qu'il y a de nouveaux thèmes, on peut se faire de nouveaux amis », en dit Lola. Toutes deux, par ailleurs élues au Conseil municipal des enfants de Geudertheim, sont présentes sans interruption depuis la première édition en avril 2018. La semaine s'est achevée comme de coutume par un spectacle théâtral et musical. Il offrait un condensé de ce qui a été abordé avec les encadrants Philippe Klein et Isabelle Grussenmeyer, accompagnés cette fois-ci par Manon Zinck. Ensemble ou en petits groupes, les jeunes, avec tabliers et chapeaux de paille, ont mis l'eau à la bouche de leurs parents et grands-parents, à travers le thème em Gàrte : « Wàs konn m'r met Gwatschle màche? » (qu'est-ce qu'on peut faire avec des quetsches?). Les différents fruits d'Alsace n'ont désormais plus de secrets pour les jeunes et leurs spectateurs. Attention toutefois à bien surveiller son panier rempli! À sa camarade qui recherchait désespérément les carottes qu'elle venait de récolter (« Ja wie sen dann d'Galerewle ? »), un jeune malicieux, sous les sourires complices du public, a fini par avouer son geste malheureux : « Esch hàb'se g'asse ! » (je les ai mangées!).

La prochaine édition de la « Semaine alsacienne » est d'ores et déjà prévue durant les vacances de la Toussaint.

ONS **DU SANG**





Le mardi 4 janvier, pour la première collecte de sang de l'année 2022, 54 donneurs ont répondu présent contre 57 l'an passé à la même période. Compte tenu de la situation sanitaire et de l'augmentation des cas positifs ou contacts, ce résultat est néanmoins encourageant. À savoir que les collectes n'atteignent actuellement que 80 % de leurs objectifs (information reçue des membres de l'EFS).

Pour celle du 29 mars, seuls 46 donneurs ont répondu à la sollicitation qui leur avait été adressée. Cela représente un déficit de 15 dons par rapport à la collecte de mars 2021. Quelles en sont les causes ? La crise sanitaire qui ne cesse de s'éterniser? Les tensions internationales

dues au conflit en Ukraine ? La morosité ambiante et biens d'autres préoccupations considérées comme prioritaires ? Ce constat est amer, compte tenu de la disponibilité des poches de sang qui est tragiquement insuffisante pour soulager tous les malades. Les campagnes de sensibilisation ont pourtant été diffusées à travers tous les médias.

L'AGCLS ne perd pas espoir et persistera à trouver tous les moyens nécessaires afin de redonner un nouvel élan auprès des donneurs.

Le prochain rendez-vous leur est donné le mardi 5 juillet. Les malades comptent sur eux.

EXTENSION DE L'ATELIER COMMUNAL

Les espaces de stockage pour le matériel de la commune se font rares, c'est pourquoi le conseil municipal a validé une extension des ateliers de la commune. L'entreprise KS construction de Bischheim a été retenue pour la réaliser, pour un montant de 79 989 € HT. Le début des travaux est fixé à la mi-mai pour se terminer fin juillet.

Les conteneurs à verre et à habits ont été déplacés au parking du terrain de foot. Deux conteneurs à verre ont été conservés sur place, réservés aux personnes âgées venant à pied ou à vélo et aux manifestations de la salle polyvalente. Merci aux autres personnes de privilégier les conteneurs du stade de foot.





FORMATION DES **AGENTS**

Le 2 février les agents communaux (administratifs, techniques et Atsem) ont été formés par la société *Agora Formations* à la manipulation d'extincteurs face à un départ de feu. Savoir reconnaître le type de feu, A=solides, B=liquides, C=gazeux, D=métaux, F=huiles ou graisses, pour utiliser le bon extincteur (à eau pulvérisée pour les classes A et B, poudre pour les classes A, B et C, extincteurs à CO2 pour les classes B et les feux d'origine électrique) est primordial. Chacun ayant pu se familiariser avec le matériel lors d'exercices grâce aux conseils du formateur, nos agents sont maintenant armés pour bien réagir devant un départ de feu et éviter ainsi un incendie plus important.



NOTRE ÉLU **AU CIJ**



Depuis cet automne, et pour un mandat de deux ans, Rémy Saal représente ses camarades de Geudertheim au conseil intercommunal des jeunes (CIJ), structure créée il y a quelques années par la communauté de communes de la Basse-Zorn.

C'est en fréquentant l'Animation jeunesse au Waldeck que le jeune adolescent de douze ans a entendu parler du CIJ. Motivé par l'envie d'en savoir davantage et de s'impliquer sur le territoire, il a candidaté et a été élu. Toutes les deux à trois semaines à la Maison des services à Hoerdt, il retrouve ses homologues des autres communes, dont certains qu'il connaît par le biais du collège de Hoerdt où il est scolarisé en classe de cinquième.

Rémy participe activement aux actions du CIJ, à savoir actuellement la préparation du festival Basse-Zorn à l'An Vert prévu le 22 mai et la mise en place de paniers dans les commerces afin de recueillir des dons pour les réfugiés ukrainiens. Bon courage à lui et bravo pour son engagement!

60° ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE FEU



La sonnerie Aux morts a retenti ce 19 mars en fin d'après-midi devant le monument aux morts. Geudertheim, comme de nombreuses communes, commémorait le cessez-le-feu en Algérie entré en vigueur 60 ans plus tôt jour pour jour, et décidé la veille lors des accords d'Évian entre les représentants du gouvernement français et ceux du gouvernement provisoire de la république algérienne (branche politique du Front de Libération Nationale). Il ouvrait la voie à l'indépendance de l'Algérie, proclamée en juillet 1962 après un référendum en France puis en Algérie. Le maire Pierre Gross, entouré de membres du conseil municipal et du conseil municipal des enfants (CME), a déposé une gerbe sur le monument aux morts, en présence d'une dizaine d'anciens conscrits geudertheimois mobilisés lors de ce conflit et invités pour l'occasion. Quasiment tous ont répondu présent. Dans la lettre qu'il a lue de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, il a rappelé que les accords d'Évian ont mis fin à 132 ans de colonisation française et à un conflit de plus de sept ans. Celui-ci a marqué à jamais près de deux millions d'anciens combattants français : engagés durant 18, 28 ou 30 mois, près de 30 000 ont laissé leur vie en Afrique du Nord. De nombreux pieds-noirs et harkis sont rentrés en catimini sur le

sol de la métropole que la plupart n'avaient jamais foulé ; d'autres, restés sur place, ont subi des représailles. Quelques jeunes du CME ont lu avec brio un poème sur le conflit. Après quelques mots du maire sur la guerre en Ukraine dont il souhaite la fin au plus vite pour faire cesser les atrocités en cours, les jeunes élus ont entonné la Marseillaise, accompagnés par les personnes présentes, ce qui a donné lieu à un beau moment d'unité intergénérationnelle.

LE RECENSEMENT VU DE L'INTÉRIEUR

Valentine, Élodie, Amély, Axelle et Jérôme, tous actifs dans différents secteurs professionnels, ont été les agents recenseurs de Geudertheim du 20 janvier au 19 février dernier.

Recrutés par la commune pour le compte de l'Insee, ils ont commencé leur travail deux semaines avant le début effectif de l'opération, après deux demi-journées de formation. Chacun a sillonné le secteur qui lui a été attribué en relevant, de chaque côté des rues, le nombre de logements, leur numéro, les noms des habitants, pour en établir un document de travail et préparer les enveloppes. Contenant, pour chaque logement, un code de recensement en ligne, elles ont été glissées dans les boîtes aux lettres au début de l'opération. L'absence de noms sur certaines boîtes aux lettres et/ou de numéro sur certains logements a freiné leur repérage.

Le recensement en ligne a été majoritaire : préféré dans les lotissements habités par une population jeune, sa proportion a diminué au profit de la version « papier » dans les quartiers où la moyenne d'âge est plus élevée. Chaque agent recenseur avait intérêt à adapter ses créneaux de passage au profil de la population de son secteur. Si la méfiance a parfois pu se manifester, par peur de démarchage abusif ou de voir, à tort, ses prochains impôts augmenter, des habitants ont aussi été heureux d'avoir l'occasion de parler à quelqu'un, de surcroît en cette période d'interactions sociales limitées. Certaines questions ont pu paraître étranges : elles n'émanent pas de la commune mais bien de l'Insee.

Les agents recenseurs se rendaient régulièrement à la mairie pour faire le point avec Christine Bildstein, adjoint administratif et coordinatrice communale de l'opération, qui recensait aussi directement des habitants venant spontanément à la mairie à cette fin (notamment parce qu'elles n'ont pas internet). Nombreux sont ceux qui



Valentine (à gauche) et Élodie (à droite) prennent chacune connaissance de leur secteur.

avaient promis de faire le recensement en ligne « d'ici la fin de semaine », mais n'avaient en fait toujours pas commencé deux à trois semaines plus tard, malgré plusieurs relances. Pour recenser les habitants qui ne l'étaient pas encore, par oubli de leur part, parfois aussi par désintérêt pour cette démarche pourtant obligatoire, une course contre la montre s'est engagée dans les derniers jours : appels téléphoniques de la mairie et/ou mots dans les boîtes aux lettres en guise de relance, démarchage direct avec une version « papier » à compléter quasi immédiatement.

Les cinq agents recenseurs, qui gardent un bon souvenir de cette belle expérience au contact de la population. remercient les Geudertheimois, dans l'ensemble bien réceptifs et accueillants. Leur gratitude revient aussi tout particulièrement à leur coordinatrice Christine Bildstein. Sa bonne connaissance de Geudertheim, son implication et sa réactivité ont bien facilité leur travail, tandis que sa bienveillance les a mis en confiance.

Dans les mois à venir, l'Insee exploitera les données recueillies pour faire une « photographie » statistique de la commune et aussi constater les évolutions depuis le recensement précédent de 2016. Les résultats seront transmis à la mairie ultérieurement.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2021

Le Conseil municipal a :

- créé un poste d'adjoint d'animation à raison de 30/35° à compter du 1er janvier 2022 pour renforcer l'équipe d'encadrants au périscolaire *Les Pitchouns*.
- réservé une suite favorable à plusieurs avenants liés à la construction de l'école et périscolaire « maternelle » se chiffrant à + 2 582 € HT.
- approuvé l'avant-projet sommaire présenté par l'agence d'architecture Larché & Metzger dans le cadre de la demande de la dotation d'équipement territorial et rural 2022 (DETR) et a arrêté le projet ainsi défini à la somme de 702 000 € HT.
- également sollicité la DETR 2022 liée aux travaux d'extension de l'atelier communal.
- approuvé le transfert à la Communauté de communes de la Basse-Zorn de la compétence « école de musique intercommunale » avec effet au 1er septembre 2022.
- approuvé le partenariat tripartite avec la Société Protectrice des Animaux de Haguenau et environs (section fourrière animale) par la mise en œuvre d'une convention de gestion. Cette adhésion se base sur une participation de la collectivité à hauteur de 0,50 € par habitant et par an au titre des frais de gestion et de fonctionnement du service.
- approuvé le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux relatifs à l'accueil du public pour l'exercice 2022.

Séance du 28 janvier 2022

Le Conseil municipal a :

- retenu la société KS construction pour un montant de 79 989,46 € HT dans le cadre des travaux d'extension de l'atelier communal
- décidé de remettre en location la maison située au 37 rue Sainte Maison à des professionnels « service à la personne » et de fixer le montant du loyer à la journée à 25 € pour 52 semaines/an, hors charges locatives, à compter du 1er février 2022.
- décidé de fixer, à compter du 1^{er} février 2022, les tarifs des concessions au cimetière communal.



Séance du 4 mars 2022

Le Conseil municipal a :

- approuvé les comptes administratif et de gestion de l'exercice 2021 et constaté un excédent cumulé de 2 308 47159 €
- décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022.
- réservé une suite favorable à plusieurs avenants liés à la construction de l'école et périscolaire « maternelle » se chiffrant à - 12 340,83 € HT.
- réactualisé la participation au branchement de réseaux pour 2022 liée aux PAE Ruheplatz et rue des Vignes.
- décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Les amis des résidents de la Grafenbourg de Brumath au vu du contexte sanitaire lié à la Covid-19.
- décidé, dans le cadre du projet d'aménagement de places de stationnement supplémentaires aux abords du cimetière, d'acquérir une partie des parcelles sur une profondeur de 6 mètres au prix négocié de 500 €/are avec déplacement des grillages, portail et portillon et frais de géomètre aux consorts Colette et Stéphane Schwarz et Hélène Lehmann.
- demandé aux instances de l'État à ce qu'il soit tenu compte du droit local en Alsace-Moselle, que soit respecté, dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail, le droit de nos agents aux deux jours fériés locaux supplémentaires (Vendredi saint et St Étienne) et que la durée annuelle de travail de nos agents soit fixée à 1 593 heures.



Geud'actus

- créé un poste d'adjoint d'animation polyvalent à raison de 10/35° à compter du 7 mars 2022 aux périscolaires Les Pitchouns ou Les Loustics
- adopté le nouveau règlement du cimetière.
- émis un avis favorable à la fusion des consistoires de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine de Strasbourg, de Bischwiller et de Sainte-Marie-aux-Mines.
- décidé de fixer le tarif de location de salle à 40 € pour la tenue de réunions ou assemblées générales par des syndics de copropriété ou autres organismes.
- contribué à l'action « Soutenons l'Ukraine! » à hauteur de 1 € par habitant, représentant une subvention totale de 2 595 € au regard de la situation d'urgence.

Séance du 8 avril 2022

Le Conseil municipal a :

- décidé d'octroyer une subvention de 480 € pour l'organisation d'une semaine d'escalade-kayak à Strasbourg du 9 au 13 mai 2022 pour les élèves du CM2.
- adopté le budget primitif 2022 proposé.
- réservé une suite favorable à un avenant lié à la construction de l'école et périscolaire « maternelle » se chiffrant à 3 744,55 € HT pour non-réalisation de travaux.
- créé 2 postes « saisonniers » à temps complet pour renforcer l'équipe du service technique durant la période estivale (juillet-août 2022).
- décidé de louer, à compter du 1^{er} septembre 2022, le local au rezde-chaussée du 6 rue du Moulin à un regroupement de quatre assistantes maternelles du village pour un loyer de 550 €/an.



- émis un avis favorable :
 - à la nouvelle grille tarifaire du périscolaire fixée en fonction des quotients familiaux déterminés par un justificatif de revenus (attestation CAF ou avis d'imposition) à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 (sans les augmenter)
 - * à la mise en place d'un centre de loisirs sans hébergement (les mercredis et une partie des vacances scolaires).
- émis un avis favorable à la location de l'étang *Miss* à Virginie Breffa à compter de l'exercice 2022 pour un montant de 1 676,94 €/an ; le loyer évoluera selon la variation de l'indice national des fermages.
- émis un avis favorable à l'enquête publique complémentaire prescrite à la demande du tribunal administratif en vue d'obtenir auprès de la préfète du Bas-Rhin un arrêté de régularisation de l'arrêté préfectoral du 30 août 2018 portant autorisation de réaliser les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement, nécessaires au projet de l'autoroute de contournement ouest de Strasbourg.

Calendrier

Le calendrier des manifestations peut subir des changements selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

- 23 avril 2022
 Assemblée générale des chasseurs du Bas-Rhin
- 24 avril 2022
 Élections présidentielles (2° tour)
- 30 avril 2022 Nettoyage de printemps
- 6 au 8 mai 2022
 Exposition « Trophées des chasseurs »
- 8 mai 2022
 - Marché aux fleurs
 - Tournoi des jeunes du FCG
- 20 mai 2022
 Séance du Conseil municipal
- 21 mai 2022
 Marche populaire AGCLS s'Mehlrad
- 5 juin 2022
 Concours de pêche
 Étang Zornmatt AAPPMA
- 12 juin 2022 Élections législatives (1er tour)
- 19 juin 2022
 Élections législatives (2e tour)
- 24 juin 2022
 Fête des CM2
- 25 juin 2022 Concert de la Société de musique
- 25 et 26 juin 2022
 Portes-ouvertes nouvelle école maternelle
- 28 juin 2022 Réunion publique « révision du PLU »
- 1er juillet 2022
 - Kermesse école élémentaire
 - Séance du Conseil municipal
- 5 juillet 2022
 Don du sang AGCLS s'Mehlrad
- 6 juillet 2022
 Après-midi « tartes flambées des seniors »

Conseil Municipal des enfants



Cette page relate l'actualité du conseil municipal des enfants, élu en octobre 2021. Ils présentent eux-mêmes leurs activités du trimestre écoulé.



Les jeunes élus autour du maire lisent un poème écrit par un ancien soldat de la guerre d'Algérie.

Nos projets

(Lola, Zoé, puis Emma)

On a fait deux réunions. On a visité la nouvelle école maternelle. Nous avons réfléchi : nous voudrions installer un mini-golf. Nous allons organiser la « semaine à pied » et nous voulons que les gens utilisent moins la voiture. Vous pouvez essayez de marcher plutôt que d'utiliser la voiture, pour moins polluer. Et en plus c'est moins cher!



Amélie, Anna, Léa et Charlotte (de gauche à droite) préparent des affiches pour la « semaine à pied ».

Nous nous sommes réunis deux fois ce trimestre pour pouvoir améliorer la vie de Geudertheim. Nous avons pour projet de faire un mini-golf près du city-stade. On prévoit aussi d'organiser la « semaine à pied » qui aura lieu vers fin-mai/début juin, car on aimerait que les gens utilisent moins la voiture. On a visité l'école maternelle : je précise que le maire était très heureux.

Après deux séances, nous réfléchissons à divers projets. Nous aimerions aménager le terrain à côté du city-stade et du terrain de pétanque pour en faire un espace de loisirs pour les jeunes de sept à douze ans. Nous projetons d'installer un mini-golf familial.

Et une semaine sera organisée où nous incitons les habitants à ne pas utiliser la voiture et à marcher davantage, ou à utiliser le vélo.

Notre participation à la commémoration du 19 mars

(Timothé)

60 ans déjà! Par un bel après-midi, le conseil municipal des enfants a lu un poème de Maxime Becque après avoir déposé une gerbe avec le maire pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Pierre Gross a ensuite fait un discours sur la fin de cette guerre. Il a aussi parlé de la guerre en Ukraine et de l'aide que nous pouvons apporter aux Ukrainiens. Nous avons ensuite chanté la Marseillaise avec les adultes du conseil municipal qui étaient présents.



Malo, Timothé, Maxence, Zoé, Norah, Emma et Lola (de gauche à droite) travaillent sur les projets en cours, sous l'œil de Pia et d'Arny.

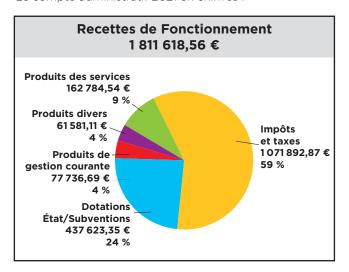
Nous avons pu rencontrer des anciens combattants encore en vie de notre village, et échanger avec eux autour d'un verre de l'amitié et de très bonnes brioches.

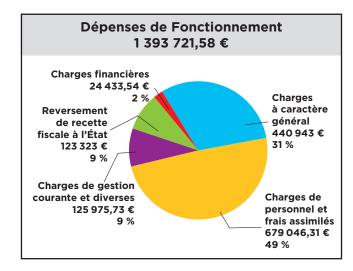
Le conseil municipal des enfants vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques!



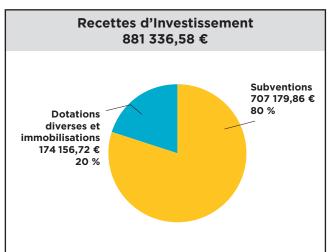
Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2021

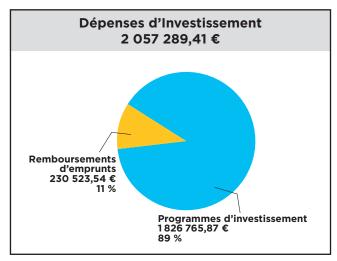
Lors de sa séance du 3 mars 2022, le conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2021 de Geudertheim qui révèle un déficit global de 758 055,85 €. Après intégration de l'excédent de 3 066 527,44 € de 2020, le résultat consolidé atteint 2 308 471,59 €. Il a également constaté la parfaite adéquation entre ce compte administratif et le compte de gestion établi par les services du centre de finances publiques de Brumath. Cela ne surprendra personne : l'année passée aura été la plus prolifique de l'histoire de Geudertheim en matière d'investissement et la construction du pôle enfance et périscolaire aura mobilisé à elle seule plus de 90 % de ces dépenses. Le compte administratif 2021 en chiffres :





Excédent de fonctionnement : 417 896,98 €





1 686 119,10 € TTC

17 572,26 € TTC

19 542,64 € TTC

23 854.49 € TTC

Déficit d'investissement : -1 175 952,83 €

Résultat de l'exercice 2021 : -758 055,85 €

Excédent 2020 reporté (pour mémoire) : 3 066 527,44 € Résultat cumulé : 2 308 471,59 €



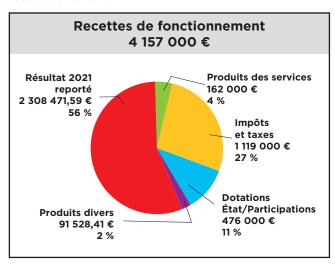
Quelques exemples de dépenses d'investissement de 2021 :

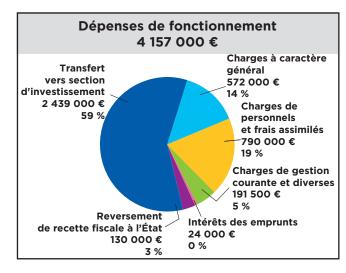
- Pôle enfance et périscolaire
- École élémentaire (étude en vue de la réhabilitation...)
- École élémentaire (remplacement de la chaudière, aménagement de la 7° salle de classe, mobilier, matériel informatique ...)
- Mairie (isolation des combles, aménagement de la salle du conseil municipal, achat de matériel...)
- Salle polyvalente (aménagement des douches, pose de sèche-mains, achat de matériel...) 19 322,61 € TTC
- Renault Kangoo 16 149,84 € TTC
- Révision du PLU (début) 7 229,62 € TTC

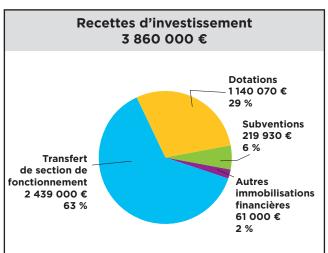
Le Budget Primitif 2022

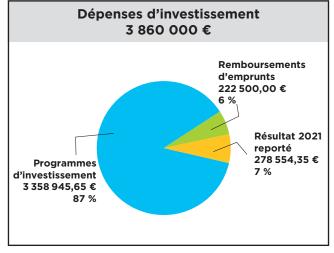
Le budget primitif 2022 a été préparé par le service administratif et la commission Finance-Budget. Le conseil municipal l'a approuvé le 8 avril 2022 par 22 voix pour et 1 abstention. Il présente une situation équilibrée globale à 8 017 000 € (4 157 000 € en section de fonctionnement et 3 860 000 € en section d'investissement).

Les investissements prévus concernent très largement le solde du pôle scolaire et périscolaire ainsi que la réhabilitation de l'école élémentaire











Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2022 :

- Pôle enfance et périscolaire
- École élémentaire (Réhabilitation des bâtiments, tableaux numériques interactifs)
- Projets d'aménagement proposés par le Conseil Municipal des Enfants
- Réhabilitation des lavoirs
- Extension de l'atelier municipal
- · Horloges du clocher du temple
- Cimetière (installations de cavurnes)

Révision du PLU

1 055 000 € 750 000 € 13 000 € 50 000 € 100 000 € 15 000 € 15 000 € 70 000 €

Les impôts directs

Compte tenu de la situation financière saine de la commune et le contexte actuellement incertain qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages, il a été décidé à l'unanimité de maintenir les taux des taxes locales à l'identique pour la cinquième année consécutive. À noter aussi que la réforme de la taxe d'habitation touche à son terme cette année. À compter de 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Les taux de référence en résumé

Taxe Foncière

sur les Propriétés Bâties (TFPB): 20,56 %

Taxe Foncière

sur le Non Bâti (TFNB): 49 31 %

Cotisation Foncière

des Entreprises (CFE): 17,70 %

Nouvel ensemble

école maternelle et périscolaire



Salle d'activité

C'était le projet phare de l'actuelle mandature, qui depuis l'acquisition du foncier en 2017 en passant par quelques épineux soubresauts, a trouvé son aboutissement par la mise en service effective le 21 février 2022. Un an et demi de travaux auront été nécessaires aux entreprises ayant globalement bien respecté le calendrier et tenu les délais. Le budget conséquent de 2,8 millions d'euros a été bouclé grâce aux subventions à hauteur de 1,340 millions d'euros (CAF 240 000 €, CeA 200 000 €, Région Grand Est 100 000 €, Communauté de communes de la Basse-Zorn 150 000 €, DETR 650 000 €) complété par un prêt de 1.460 millions d'euros remboursable sur 20 ans. Il reste maintenant à faire vivre ce bel outil avec un projet de centre aéré qui est à l'étude.



La vision des enseignantes

Longtemps les enseignantes n'y croyaient guère quand le maire Pierre Gross a annoncé la date du déménagement! Après les cartons, l'installation, nous voilà dans un environnement lumineux : ce qui nous a frappées tout d'abord c'est l'espace, au début on se perdait!

Nous apprécions la grande salle de motricité avec ses rangements, la vraie salle de sieste, les grandes toilettes (pour les enfants comme pour les adultes), l'espace cuisine, les salles de classes lumineuses, les larges couloirs avec les portemanteaux en bois.

La cour manque encore d'espace de jeux mais ça viendra. La directrice est ravie d'avoir enfin son bureau!

La vision des Atsem et animatrices du périscolaire

Nous étions dans une vielle école, pleine de charme, au parfum du passé. Mais aujourd'hui nous avons pris possession d'une nouvelle école, belle et agréable. Elle a l'attrait de la modernité, difficile à imaginer d'en face durant les travaux, même lors de la visite du bâtiment en construction. Ce fut une agréable surprise lors de l'aménagement, un endroit où on se sent bien. Une belle structure, aux espaces bien définis et comme le souligne Patricia, le petit plus est la salle des Atsem, qui nous permet de travailler dans le calme et aussi de décompresser à la pause méridienne.



Salle de classe (petite-moyenne section)

Ce nouveau bâtiment nous offre un bel environnement dans lequel nous avons quatre grandes classes maternelles lumineuses, une salle de motricité et une salle d'activités manuelles servant également de bibliothèque. Elsa est heureuse de travailler dans un tel environnement et se réjouit de la nouvelle salle de sieste, une pièce chaleureuse qui nous permet d'endormir les enfants



Salle de restauration

plus sereinement. Véronique est ravie d'avoir un jardinet à l'arrière de l'école, cela va certainement permettre aux enfants de faire quelques plantations de fleurs, et même peut-être de petits fruits.

Les yeux écarquillés des enfants, lors de la rentrée, furent une belle récompense pour tous les efforts que nous avions fournis durant ces derniers mois. Tout comme Frédéric et Léonie, l'équipe se sent à l'aise et pleine d'énergie pour finir cette année en beauté.

La vision des parents

Accueillis par le maire Pierre Gross et quelques membres du conseil municipal, les parents se sont présentés nombreux pour la visite des locaux organisée le 12 mars de 9 h à 11 h par la commune.

Les enfants ont pris fièrement à cœur leur rôle de guide : « viens maman, viens papa, je vais vous montrer ma salle de classe ! ». Mamans et papas leurs emboîtent le pas pour découvrir cet ensemble « école et périscolaire » de près de 1 000 m² sur deux niveaux. Surpris et étonnés par les locaux lumineux et fonctionnels, les quelque soixante

couples ont eu des réactions et laissé des commentaires élogieux, même si pour certains la taille de la cour semble « un peu petite ». En voici quelques extraits : « très belle école, pièces lumineuses et spacieuses! », beau bâtiment élégant et moderne! », « merci pour ce projet bien conçu réalisé pour nos enfants! », « quelle chance pour nos enfants de profiter de ces espaces! ». On retiendra celui laissé par un instituteur de l'ancien temps : « bel endroit où les enseignants et les enfants ne peuvent que prendre du plaisir à enseigner et apprendre, il s'agit de mesurer la chance qu'ils ont ». Ces commentaires positifs ont conforté la municipalité dans la nécessité de ce projet pour le bienêtre des enfants.

La municipalité
vous convie
à deux demi-journées
« portes ouvertes »
samedi 25 juin 2022
de 14 h à 17 h
et dimanche 26 juin 2022
de 9 h à 11 h.



RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Depuis le mois d'avril 2021, les administrés de Geudertheim possèdent un nouvel outil de communication : les référents de quartier. Le village a été coupé en six zones géographiques, chacune d'elles étant gérée par trois conseillers municipaux dont vous trouverez les coordonnées sur le site internet de la commune, onglet « La mairie ». La microzone d'activités (ZA) constitue une 7e zone gérée par un seul conseiller.

Zone	Rues	3 conseillers municipaux/zone
1	rue des Cerisiers – rue du Cimetière – rue des Gottesheim –	Stéphanie HENCHES
	rue de Hanau – rue Hornwerck – rue des Schauenbourg –	Frédéric JUNG
	rue des Sureaux – rue des Vignes	Michel URBAN
2	rue des Alouettes – rue des Fauvettes – chemin de la Froen –	
	rue des Grives – rue des Hirondelles – rue des Mésanges –	Pia JUNGER
	rue des Noyers – Rue de la Paix – rue des Petits Champs –	Yves OHLMANN
	rue des Pommiers – rue des Pruniers – rue Sainte Maison –	Corinne ROEHLLY
	rue des Vanneaux – rue des Vergers	
3	route de Bietlenheim – rue Dietweg – rue de Kurtzenhouse –	Lionel JAY
	rue du Général Leclerc – rue de la Montée – rue Pasteur	Jérémy OHLMANN
	(Louis) – rue Schweitzer (Albert)	Marianne PETER
4	rue du Château d'Eau – rue du Général de Gaulle (du n° 1	Nathalie BOUTINAUD
	au n° 57 inclus) – rue Hof – impasse Jacques – rue du	Éric MASSON
	Libach – rue des Potagers – rue de la Rivière	Martine SCHWACH
5	rue du Chevreuil – impasse du Chevreuil – rue du Général	Frédéric MULLER
	de Gaulle (du n° 59 au n° 125) – place de l' Église – petite rue	Barbara NEUNREUTHER
	de l' Église – rue du Moulin – rue du Presbytère – rue du	Sabrina RITTER
	Puits	Subtilia KITTEK
6	rue de l' Arche – rue des Bleuets – rue des Coquelicots – rue	
	du Coteau – impasse des Fleurs – rue des Jardins – rue des	Yoan HEITZ
	Lilas – rue des Prés – rue des Primevères – place des	Jean-Luc JOACHIM
	Rosiers – rue des Tournesols – rue des Violettes – rue de la	Béatrice TREIL
	Zorn	
ZA	rue de l'Artisanat – rue de la Hardt – route de Hoerdt – rue	Pia JUNGER
	de l'Industrie – rue des Meuniers	TIM VOTTOLIC

Les référents ont pour mission de vous aider et de vous accompagner à propos des thèmes suivants :

- Les dégradations et incivilités :
- La propreté et l'embellissement des lieux ;
- Le stationnement et la circulation;
- Les travaux, l'éclairage public, la voirie.

Ils sont à votre disposition et remontent vos questions à l'équipe municipale au cas où ils ne pourraient pas vous répondre directement. Ils sont vos relais et vous informent des décisions de la municipalité. N'hésitez pas à les solliciter.

L'ADIL 67 S'IMPLANTE À BRUMATH

L'Adil (Agence Départementale d'Information sur le Logement) a été créée en 1993 à l'initiative du Conseil général du Bas-Rhin. Elle est agréée par le ministère en charge du logement et regroupe au sein de son assemblée générale les principaux acteurs départementaux du logement. La vocation de l'Adil 67 est d'offrir au public une information et des conseils gratuits, objectifs et personnalisés sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement. Son efficacité repose grandement sur la compétence et l'expérience de ses conseillers-juristes, spécialistes du logement, tous diplômés de haut niveau. L'information permet aux usagers, qu'ils soient locataires, propriétaires, copropriétaires, accédants à la propriété ou investisseurs, de mieux connaître leurs droits et obligations, ainsi que



les solutions adaptées à leur cas particulier. Ils peuvent ainsi faire un choix éclairé dans leur projet ou leurs démarches. Depuis le mois de février, l'Adil 67 assure une permanence le 4° mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h au sein de l'espace France Services, place Victor Fischer à Brumath. Elle vous fixera préalablement un rendez-vous.

ADIL 67, 5 rue Hannong, 67000 Strasbourg - Tél: 03 88 21 07 06 - Tous renseignements et formulaire de contact courriel sur : www.adil67.org

DÉMATÉRIALISATION SVE ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE). Depuis le 3 janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée. Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Geudertheim, qui sont accompagnées par l'Atip (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels. Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de facon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement. Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : https://appli.atip67.fr/guichet-unique

PERMANENCE D'UNE AVOCATE



Dans le cadre du service à la personne, Maître Clémence Rethore, avocate au barreau de Strasbourg, spécialisée essentiellement en matière familiale, pénale et civile, propose de dispenser des consultations juridiques gratuites au sein de notre commune le dernier jeudi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 au rezde-chaussée de la Maison de la culture de Geudertheim.

La première consultation a eu lieu le jeudi 31 mars 2022.

Sa vocation est de pouvoir orienter, conseiller et assister les justiciables qui se sentent parfois démunis au regard des nombreuses règles à connaître pour agir en justice ou défendre leurs intérêts.

CIRCULATIONET STATIONNEMENT

De nouvelles règles de circulation et de stationnement vont entrer en vigueur dans plusieurs rues du village.

Rue des Petits Champs: L'accès à la nouvelle école maternelle peut se faire par la rue des Petits Champs, mais le gabarit de la voirie n'est pas adapté à une densification de la circulation en double sens. La circulation se fera donc en sens unique depuis la rue du Général de Gaulle jusqu'à la rue Sainte Maison. Comme toujours, cette restriction ne concerne pas les cyclistes. La circulation dans la rue de la Paix est maintenue en double sens.

Secteur Cerisiers-Vignes-Sureaux : Le lotissement *Lichtstoeckerweg* est en phase d'achèvement. Une fois la voirie définitive posée et l'éclairage public installé, la circulation sera règlementée et se fera « en boucle » dans la zone avoisinante :

- La rue des Sureaux ne pourra être empruntée que depuis la rue des Cerisiers vers la rue des Vignes ;
- La circulation dans la rue des Cerisiers se fera en sens unique depuis la rue Hornwerck jusqu'à l'intersection avec la rue des Vignes, qui elle aussi sera en sens unique depuis la rue des Cerisiers jusqu'à la rue Hornwerck. Cette règlementation ne fait qu'officialiser une habitude déjà bien ancrée chez bon nombre de riverains qui ont adopté intuitivement ce sens de circulation, réduisant par la même occasion le risque à l'intersection entre les rues des Cerisiers et Hornwerck. Là encore, les cyclistes ne sont pas concernés.

Rue Sainte Maison: La troisième règle concerne la rue Sainte Maison où le stationnement sera désormais interdit. Un dialogue et un appel au civisme avaient été engagés et suivis d'effet par une très large majorité des riverains mais quelques récalcitrants ont malheureusement conduit la municipalité à prendre des mesures plus coercitives et ... coûteuses.

Tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

L'AAPPMA DE GEUDERTHEIM



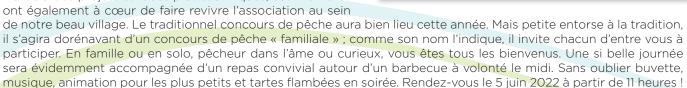
Le comité de gauche à droite : Emmanuel Friedrich, Maurine Peter, Mathieu Heitz, Freddy Muhl, Pierre Kocher, Frédéric Muhl, Frankie Muhl, Jérôme Fassel, Tiago Kuehn, Alexandre Antunes, Yannis Kuehn, Jean-Philippe Roser, Christian Piechota, Jean Zinck. Jimmy Roehlly (absent sur la photo)

Alfred Muhl a été secrétaire de l'association de pêche durant 20 ans et président pendant 31 ans. Il serait fier de savoir qu'aujourd'hui Frédéric Muhl, son petitfils, est à son tour président de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) de Geudertheim. Et il serait encore plus fier de savoir qu'il n'est pas seul dans cette belle aventure.

À ses côtés son grand frère Frankie Muhl, vice-président, son père Freddy Muhl, sa conjointe Maurine Peter ainsi qu'une belle équipe de passionnés et d'amis, dont trois jeunes recrues de 16 ans qui représentent l'avenir de l'association. Des projets et des idées plein la tête, une motivation exaltée et le dynamisme de toute une équipe, la recette idéale pour de belles années à

La première action de l'association a été menée le 19 février. Elle a procédé au recensement de l'étang de la Zornmatt. Cela faisait maintenant une trentaine d'années que cet acte n'avait pas été réalisé. Cela lui a permis, entre autres, de quantifier la population de poissons, de qualifier les différentes espèces présentes ou encore de prendre la mesure des travaux d'entretien à réaliser. Autre point essentiel, elle peut à présent établir un plan d'actions pour le rééquilibrage de la biodiversité et de l'écosystème de l'étang. D'autres travaux sont déjà en cours ; la construction d'un local technique, des plantations diverses permettant la renaturation des étangs, ou encore la réhabilitation des postes de pêche à l'étang de la Sandgrub.

Au-delà des projets et idées plus techniques, ses membres





Une dernière information pour les pêcheurs, l'ouverture de l'étang de la Sandgrub (route de Hoerdt) est prévue comme chaque année, le lundi de Pâques 18 avril. L'étang de la *Zornmatt* ouvrira quant à lui le 19 juin. Enfin, en tant que président, Frédéric remercie l'ensemble des membres de l'association pour leur implication passée et à venir. Sans eux rien ne serait possible.



MENUISERIE SARLAT



Julien Sarlat est menuisier à Geudertheim depuis 13 ans et a commencé à gérer l'entreprise familiale il y a 5 ans. Dans son atelier il produit des agencements (c'està-dire des meubles de cuisines, de salles de bains, des placards, des meubles sur mesure...) et des portes en bois, essentiellement pour des collectivités de la région ; il a notamment réalisé toute la menuiserie intérieure du nouveau groupe scolaire maternel et périscolaire de Geudertheim. C'est son grand-père qui a créé l'affaire en 1959, avec son épouse, et son père l'a reprise à la suite, en 1990. Il a donc baigné dans cet environnement depuis son plus jeune âge, d'autant plus que son foyer jouxtait l'atelier et que sa curiosité naturelle le poussait continuellement à découvrir ce qu'il s'y passait, proposant toujours son aide à son père, « même pour les travaux qu'il ne

pouvait pas faire ». Son attirance pour le bois et la fascination pour le métier ont opéré, il a décidé d'en faire sa profession, et cette passion s'est ainsi transmise de père en fils depuis trois générations.

Sa formation a été guidée par son objectif professionnel : un BEP de menuiserie au lycée Charles de Foucault à



Schiltigheim puis un brevet professionnel sur deux ans au CFA du lycée Xavier Nessel à Haguenau et chez un maître d'apprentissage à la menuiserie Artco à Kurtzenhouse, complété par un brevet de compagnon professionnel sur un an. Et tout de suite après ses études il a pu rejoindre son père à la menuiserie familiale. Ses journées sont longues, denses et variées, occupées à réaliser toutes les tâches habituelles d'une petite entreprise : de la prospection d'affaires à la facturation client, en passant par la comptabilité, avec l'aide de sa compagne, l'élaboration des devis, les commandes de matériaux, l'organisation des chantiers, des équipes, sans oublier bien sûr le métier de menuisier, avec la conception des pièces, leur mise au point avec les architectes et ses employés, la participation à leur fabrication et à leur pose. Bref, aucune journée ne ressemble vraiment à une autre.

Fort d'une équipe de quatre menuisiers et d'un apprenti, âgés de 15 à 50 ans, et d'un ensemble impressionnant d'outils de travail (toupie, perceuse, multibroches, double-scie, mortaiseuse, plaqueuse de chants...), que l'on a peine à imaginer quand on passe devant l'entrée de son atelier au 3 rue de la Montée, il peut réaliser toutes les productions possibles de menuiserie intérieure. Son rêve est maintenant d'acquérir une machine à commande numérique pour améliorer sa productivité et rester compétitif. Préoccupé par le développement durable, il travaille essentiellement du bois massif français aux labels respectueux des forêts. Et pour la finition, il n'emploie que des produits écologiques, à l'eau, sans solvant organique toxique ou polluant.

Profondément attaché à son

métier, à l'avenir de sa profession et de son entreprise, il recrute de jeunes apprentis pour leur transmettre son savoir. Mais quand on lui demande quelles qualités un bon menuisier doit-il posséder, il répond sans hésiter : « La précision, et je préviens tout de suite les nouveaux que c'est la chose la plus importante ». À tous ceux qui voudraient se lancer dans ce métier ces quatre mots résument à eux seuls les conseils qu'il pourrait leur donner : « Ne jamais rien lâcher ! Une fois qu'on est menuisier confirmé on peut faire plein de choses intéressantes ».

Son ambition est de perpétuer l'entreprise le plus longtemps possible : « C'est quelque chose qui me tient à cœur par la valeur familiale, car c'est mon grand-père qui l'a créée ».



L'ASSOCIATION AES ALSACE, ACTIONS **ET ÉCHANGES SLAVES**



Katia et Galyna (deux personnes à gauche) avec les responsables de la croix rouge de Brumath et Alain Armand

Toujours mobilisée

La guerre en Ukraine dure depuis déjà presque deux mois et vous avez pu voir l'extraordinaire élan de générosité que suscite le sort tragique du peuple ukrainien, en Alsace, en France et dans l'ensemble de l'UE. L'AES et son bureau, sous la conduite de son président Alain Armand, prennent toute leur part de cette mobilisation sans précédent.

Collaboration avec la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ).

La CCBZ a sollicité l'association pour coordonner l'aide humanitaire en Ukraine. L'action a été appelée « Soutenons l'Ukraine! ».

Cette action dispose d'une adresse courriel dédiée : soutenons-ukraine@cc-basse-zorn.fr.

Sous son impulsion, les communes ont décidé de donner un euro par habitant (17 500 €) pour l'aide humanitaire et l'accueil des réfugiés.

L'AES gère un compte spécifique ouvert à la CMDP de Hoerdt, qui permet de recevoir les dons des particuliers et des entreprises ; elle est habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Voici le numéro du compte : CCM de la basse Zorn, AES Alsace,

IBAN: FR76 1027 8010 4700 0202 3240 430,

BIC: CMCIFR2A.

N'oubliez pas de mentionner votre nom, adresse postale et courriel pour obtenir une attestation fiscale.

Acheminement de matériel médical d'urgence, d'équipements pour la défense civile et de vêtements.

Les contacts de l'AES avec le Docteur Koutz, directeur du Centre de secours de Loutsk, lui ont permis d'obtenir une liste de matériel d'aide médicale d'urgence et d'équipement pour la défense civile de Kiev, ce qui donnera à son engagement toute la pertinence souhaitable. La logistique est assurée par la CCBZ, avec l'aide d'entreprises qui apportent leur soutien (Cartonnages d'Alsace de Weyersheim, Société Hebting de Schweighouse, Produc-Son de Hoerdt, etc.). Le jeudi 31 mars, l'AES a affrété un semi-remorque afin d'acheminer les 33 palettes hautes de 2 mètres, soit un total de 66 m³. Le semi-remorque a passé la frontière ukrainienne vendredi soir, les formalités douanières se sont effectuées samedi matin et il est arrivé à Loutsk samedi dans l'après-midi.

Tribune ouverte



À gauche Sébastien (CCBZ), Marc (AJBZ), Malou et Alain (AES) ; à droite Mychola (chauffeur ukrainien), Victor (son fils chauffeur), Louis (caché, AES), Ivan (réfugié ukrainien), Claude (AES).

Dimanche 3 avril à 9 heures, les 11 palettes de matériels spécifiques achetés ont été transbordées dans un plus petit camion. Le docteur Koutz a précisé qu'il était arrivé à Kiev dimanche soir avec son chargement. Lundi 4 avril a eu lieu la distribution des différents articles à la Défense Territoriale et aux services de soins de la ville. Une demande de vêtements et de produits d'hygiène lui a été adressée par les responsables du Centre « MIRACLE » pour personnes autistes à Golobé, avec lesquels elle collabore depuis de nombreuses années. Dans un premier temps, le transporteur ukrainien a livré 15 palettes de vêtements homme, femme et enfant au Centre Social de Golobé, au nord de Loutsk, puis c'est au Centre de secours de Loutsk qu'il a livré le matériel destiné aux lignes de front de Kiev ainsi que les articles d'hygiène et de soins destinés à la Maison de retraite de la ville. Une demande d'aide a été adressée par la directrice pour faire face aux nombreux besoins des « déplacés » venus de l'est du pays et ayant tout perdu. Il s'agit d'une population de personnes âgées qui ne peuvent pas partir à l'étranger, n'ayant aucun moyen financier.

Pour plus de détails vous pouvez consulter le site de l'association (www.aesalsace.org) ainsi que celui de la CCBZ (www.cc-basse-zorn.fr).

Des paniers en tissu pour l'Ukraine.

Une belle initiative d'une habitante de Hoerdt, Audrey Sipp, qui a confectionné des corbeilles en tissu aux couleurs de l'Ukraine pour les déposer chez les commerçants de la CCBZ afin de recueillir les dons. Des boîtes destinées à recevoir les pièces de monnaie ont été réalisées par les collégiens de Hoerdt sous la direction de leur professeur d'arts plastiques Patrick Bastardoz.

L'accueil des réfugiés.

L'AES prend là aussi pleinement sa part. Certaines initiatives personnelles ont déjà été prises.

Le 11 mars, l'association a accompagné 8 réfugiés à la salle de la Bourse pour leur enregistrement à la Préfecture et au Foyer Notre-Dame. Le 12 mars, la Croix Rouge de Brumath leur a fourni un premier trousseau de vêtements et de chaussures. La municipalité de Geudertheim a accueilli l'association à la salle des mariages pour une collation. Le Maire Pierre Gross a apporté dans

son allocution tout le soutien de la commune et des administrés dans la gestion des accueils à venir. La matinée s'est terminée par un repas de tartes flambées au siège de l'association.

L'AES recense les offres d'hébergement parmi ses membres, ses amis et la population de la CCBZ. Le 14 avril sont arrivées sur Strasbourg 140 personnes ukrainiennes prises en charge en Pologne par une asso-ciation strasbourgeoise. Des places d'hébergement



leur ont été réservées, quelques-unes restent encore à trouver.

Et toujours : « Le pas vers l'autre ».

La situation que nous vivons est exceptionnelle, et l'engagement de l'AES pour l'Ukraine, connu et reconnu depuis toutes ces années, la place en première ligne. Elle veut avec vous répondre « présent ! » à ce défi historique, et continuer à faire ce « pas vers l'autre » qui constitue sa raison d'être depuis bientôt 20 ans.

N'hésitez pas à interpeller ses membres, leur poser des questions, leur faire des propositions, leur partager vos idées, cela constituera pour eux une aide et un soutien indispensables à la poursuite de leurs engagements.



Réception des dons par le Dr Koutz

NATURELLEMENT ZEN



Conseillère en esthétique depuis 18 ans et praticienne en soins bien-être depuis une dizaine d'années, Pascale Meyer vous accueille, depuis fin février et ce tous les mardis, au 37 rue Sainte Maison (ex-cabinet médical) pour des séances de réflexologie plantaire, de soins énergétiques ou de massages ayurvédiques à l'huile chaude.

Les trois techniques répondent aussi bien à des problématiques physiques que psychologiques. L'anxiété, le stress, la dépression, les tensions, les troubles digestifs ou de sommeil, les douleurs physiques et articulaires sont autant de maux qui peuvent être traités par ce biais, sans bien sûr remplacer la médecine traditionnelle avec laquelle elle travaille en synergie. Chaque spécialité apporte sa pierre à l'édifice afin que la personne se sente mieux et supporte mieux des traitements lourds tels que les chimiothérapies ou autres traitements médicamenteux nécessaires. Et si vous voulez simplement vous relaxer et prendre du temps pour vous, vous y trouverez votre bonheur également. Chaque séance, chaque massage est personnalisé selon les besoins ou souhaits de la personne, et dure entre 1 h et 1 h 30.

Les autres jours de la semaine, Pascale propose ses services à votre domicile de 8 h 30 à 18 h ainsi que des séances de remise en beauté (visage) et coaching esthétique. Sur un créneau de 1 h à 1 h 30 elle vous expliquera comment identifier les besoins de votre peau et ainsi la magnifier par des gestes simples. Chaque séance est accompagnée d'un nettoyage de peau et d'un soin « coup d'éclat ».

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 24 58 19 03, par courriel : pasca67170@hotmail.fr, et la suivre sur Facebook sur les pages Naturellement Zen et Pascale Beauté et bien être.

LAURENCE CHARNAY, CRÉATRICE DE MODE

Après une carrière professionnelle de 30 ans en tant qu'infirmière puis responsable pédagogique chez Unicancer à l'école de formation en cancérologie à Paris, Laurence Charnay se lance un nouveau défi : passionnée de couture et inspirée par Gabrielle Chanel, elle va créer sa propre marque de couture. De ses grand-mères, elle a hérité la fibre artistique (peinture, poterie) et la passion de la couture. Des rencontres fondamentales vont la guider, comme celle avec Tony Para, directeur des ventes cosmétiques chez Dior et Chanel, qui va la pousser à réaliser ses propres collections. Laurence suit une formation à distance de styliste de 2019 à 2021. Elle créée ses premiers croquis haute couture, sous le nom de LC Inclusive Fashion, en 2019, année de son 1er défilé de mode à l'Île de Ré où 7 créations sont présentées. Un 2º défilé suivra en septembre 2020, à la Fashion Night Couture de Paris en hommage à Yves Saint Laurent, où 15 modèles seront présentés. Pour élaborer des vêtements



seyants, élégants, chics, de haute qualité, taillés dans des matières nobles comme la soie, le tweed, le lin ou le coton made in France, elle s'associe à Tara Tsiferana Andrianaivo, couturière. Les vêtements sont fabriqués à Strasbourg où un partenariat avec APF France Handicap vient d'être mis en place pour l'atelier de confection. Sa maison de couture est destinée à toutes les femmes de 30 ans à 60 ans, voire moins ou plus. Tous les vêtements se marient avec les garde-robes propres à chacune. Le plus de la marque : les modèles créés peuvent être adaptés sur demande aux femmes porteuses d'une stomie grâce à des ouvertures spécifiques qui leur permettent un accès rapide et facile sans avoir à relever la robe ou baisser le pantalon. Pour ce procédé, Laurence a obtenu en 2021 un brevet d'invention délivré par l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), et la même année, création de la marque Laurence Charnay LC. Elle est, par ailleurs, en train de peaufiner un dispositif pour les robes dos nu afin d'y intégrer un soutien-gorge qui présentera des ouvertures latérales pour permettre aux femmes ayant subi une mastectomie d'y insérer leur prothèse. Ses passages audiovisuels régionaux puis nationaux lui ont permis de faire connaître sa marque. À sa grande surprise, en mars 2022, elle a été nominée aux trophées des entreprises d'Alsace dans la catégorie « Innovation sociale et sociétale ». Son prochain défilé aura lieu en mai 2022 à Paris où sa nouvelle collection printemps-été « Sicilia - Bella Siracusa » sera présentée. Pour trouver ses modèles, pas de magasin.

Les vêtements sont disponibles sur le site internet https://laurence-charnay.com. Retrouvez toutes les actualités sur les réseaux sociaux Instagram « laurence_charnay » et Facebook « laurence charnay ».



EN ACCORD AVEC SON CORPS

Sylviane Haberkorn Monteil s'est récemment installée à Geudertheim. Elle est présidente de l'association *En accord avec son Corps* dont le but est d'accompagner les personnes accidentées, leurs proches, et toute personne qui le souhaite lors d'une telle épreuve. De nombreuses interrogations surviennent lorsque notre corps subit un traumatisme, qui restent souvent sans véritable réponse : organisation matérielle, retour au domicile ou au travail, aspect juridique, tant de choses sont à gérer et à appréhender qu'on peut facilement se sentir perdu et isolé. Il y a aussi toutes les questions d'appréhension de son corps et de son environnement ; tout est chamboulé et à réajuster.

L'association *En accord avec son Corps* propose un lieu d'écoute et d'entraide à partir de l'expérience d'autres accidentés et des ateliers « à l'écoute de son corps » pour apprendre à revenir vers lui, à être plus conscient de ses besoins mais aussi de ses capacités. Ainsi, pas à pas, nous pouvons nous rouvrir à la vie.



en accord avec son corps Sylviane Haberkorn Monteil a traversé cette épreuve. C'est son vécu qui lui a inspiré la création de cette association. Elle y met à profit les étapes de sa reconstruction et son expérience dans la conduite de projet et le massage bien-être. Elle fait également référence au livre de Nathalie Cotard *L'Œil du cyclone*, dans lequel des personnes accidentées ou qui ont traversé d'autres épreuves importantes témoignent. Ce livre peut être consulté au siège de l'association.

Association En accord avec son Corps, 13 rue des Sureaux à Geudertheim Tél: 06 71 14 86 29; courriel: enaccordavecsoncorps@orange.fr

UNE INFIRMIÈRE EN AFRIQUE

Dans le cadre de sa troisième année à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Brumath, Manon Furst, infirmière-étudiante de Geudertheim, a eu l'occasion d'effectuer un stage humanitaire de cinq semaines dont elle vient tout juste de rentrer. Avec ses collèguesétudiantes Marine, Lauryn et Laura, elle s'est rendue à Kotoka en Côte d'Ivoire (à 12 km de la frontière avec le Ghana), petit village pour lequel œuvre ici l'association Brumath Kotoka.

Manon et ses trois collègues ont eu l'occasion d'apporter du matériel médical de France, notamment des médicaments et des pansements, grâce à des dons de particuliers et de professionnels. Elles continueront à en collecter prochainement afin que le second groupe, qui partira fin mai, puisse l'emporter avec lui. Les jeunes infirmières ont prêté main forte à Corneille, Abo et Kablan, infirmiers au dispensaire de Kotoka, mais également à Blanche, sage-femme à la maternité de la même localité, pour effectuer diverses missions, dont certaines qu'elles n'auraient pas pu effectuer en France : pansements, sutures, petites opérations comme des circoncisions, journées de vaccination et de prévention à la vaccination, consultations prénatales et postnatales, nombreux accouchements. Leurs visites dans des centres de santé voisins leur ont permis de s'imprégner des réalités environnantes et des pratiques médicales utilisées.



Manon (derrière à droite en débardeur blanc) et ses collègues de l'ISFI de Brumath

Si les étudiantes appréhendaient le choc culturel, avec la crainte de ne pas réussir à s'adapter au mode de vie, elles soulignent le très bon accueil réservé par le personnel médical et la population. Celles qui se faisaient appeler « les Blancs » à leur arrivée, ont très vite été intégrées en devenant les « Tantis ». Si c'était à refaire, Manon repartirait sans hésiter, car il ne s'agit pas seulement d'un stage, mais bien d'une aventure humaine où le sens de l'entraide est primordial. Souhaitons-lui à présent quelques jours de repos bien mérités dans sa famille à Geudertheim!

ADAM YAICI



Les jeunes sportifs geudertheimois brillent sur les podiums alsaciens. Dernièrement, c'est Adam Yaici, du Karaté Académie Sports Élite de Brumath, qui est monté sur les podiums départementaux et régionaux, prenant la première place du championnat du Bas-Rhin cadet en moins de 63 kg et la troisième du championnat d'Alsace. Il frappe donc très fort, preuve de son talent et de sa volonté. Son entraîneur Gilles Ihle peut être satisfait : « il a remporté ses combats avec sérénité et panache. Nous fondons beaucoup d'espoir sur ce jeune sportif, travailleur et volontaire ».

C'est la récompense aussi de toutes ces heures intenses d'entraînement, à raison de deux séances par semaine, complétées d'exercices quotidiens de souplesse, de musculation et d'endurance, accumulées depuis des, années. Car Adam a débuté le karaté de bonne heure. « J'ai 14 ans et j'ai commencé le karaté à 7 ans, après deux années de judo. C'est une passion qui m'a prise depuis tout petit ». Et la passion ne s'éteint pas. La détermination et le bonheur que l'on peut voir dans son regard expliquent cette ascension. Adam tient à valoriser ce sport, rarement présent aux jeux olympiques. « Ce n'est pas un sport violent ni dangereux. Le but n'est pas de donner des coups à l'adversaire mais juste de le toucher ou le frôler ». Dans sa vie d'adolescent le karaté occupe déjà une grande place. Ce n'est pas seulement un sport, c'est aussi un état d'esprit. Les nombreuses valeurs transmises par cet art martial aident le jeune homme dans sa vie de tous

les jours. « J'ai tout le temps le karaté en tête parce que ça aide à tout. Cela m'apporte de la confiance en moi, de la force physique, une mentalité endurcie et une capacité d'autodéfense. C'est une fierté. »

Pour pouvoir en arriver là Adam conseille à tous les jeunes qui voudraient commencer le karaté de « bien écouter son entraîneur et de ne pas lui manquer de respect, car c'est lui qui vous amènera au plus haut niveau ». Son objectif est d'atteindre un jour les championnats de France. Il peut compter sur le soutien sans faille de sa famille pour y arriver. Même si les compétitions sont terminées pour lui cette année, il se prépare déjà pour la saison prochaine en espérant gravir des échelons supérieurs. Souhaitons-lui un avenir radieux et de nombreuses médailles.

Culture dialectale



Min Geyderthe

A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede A so làng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien Aussi longtemps que coulera la Zorn !

En de Schuel, gescht un hit / À l'école, hier et aujourd'hui

À Geudertheim, on ne construit pas une école tous les siècles (nit àlle Johrhündert). Le conseil municipal (de Gemeeneràt) qui a lancé la construction de celle de 1850 avait vu très large à une époque où les familles avaient beaucoup d'enfants (d'Fàmelie hon vel Keng g'het). C'est donc 172 ans plus tard (speter) qu'une page de l'his-

toire du village (*Dorfgschecht*) a été tournée avec la construction d'une nouvelle école maternelle (*a neuije Kleenkender-Schuel*) qui a ouvert ses portes en février 2022. L'occasion donc d'un petit clin d'œil historique (*historischer Ruckbleck*) en feuilletant le chef d'œuvre (*Künschtwarik*) de l'historien Michel Knittel *Geudertheim, la mémoire du passé* (1987) et de relater quelques souvenirs (*a Poor Ondanke*), glanés çà et là.

Religiösi Diversitaet / La mixité religieuse

La mixité religieuse dura jusqu'à la fin des années 1960. Jusqu'à cette date, les enfants catholiques (d'kàtholsche Keng) disposaient de deux salles de classe, situées côté nord (uf de Nordsitt), vers la rue, le côté sud (Südsitt) de l'école et de la cour (de Schuelhoft) étant réservé aux enfants protestants (protestantische Keng). Pas question pour les petits catholiques de s'aventurer au-delà d'une frontière fictive (fiktive Granz), sinon c'était bousculades (Stosse) et même coups (sogàr Schlaj) et autres injures religieuses (reli-



Photo tirée du livre « Le Grenier aux images»

giösi Beleidigungen) bien senties auxquelles celles adressées en retour aux « petits Luther » n'avaient rien à envier. Petite guerre de religion (kleener Religions-Kreij) dans une communauté villageoise qui s'entendait cependant assez bien. Même si les catholiques les plus purs épandaient fumier et lisier (Mescht un Seich) bien « parfumés », le Vendredi saint (àm Kàrfriedi), et que, par rétorsion (durich Vergaltung), les protestants les plus durs en faisaient autant le 15 août. Le football (de Fuessbàll) contribua à rapprocher les deux groupes. Au début des années 1950 s'est disputé un match officiel (a offizieller Match) entre écoliers protestants et catholiques, tous très fiers (àlli sehr stoltz) de pouvoir jouer sur le terrain du FCG. Les catholiques furent battus 6-1, plus vexés par les acrobaties narquoises, en plein match, du gardien (de Goalmàn) se promenant sur la barre transversale (uf de Querlàtt) que par la lourdeur du score. Après ce match, les catholiques furent autorisés à jouer dans la cour des protestants et des équipes mixtes se formèrent à chaque récréation pour des parties endiablées dans une ambiance assainie.

Encore quelques anecdotes

L'encre et l'encrier (*Dinde un Dinde-Glasel*) furent à l'honneur avant l'invention du stylo à bille ; l'ardoise (*Tàfel*), la craie (*Krid*) et le chiffon (*Lümpe*) étaient dans tous les cartables (*Schueler-Sàck*). On se souvient aussi des tartines de beurre/confiture (*Butter un Schlagel-Brot*) de la récréation (*Peuis*) avant l'ère du croissant. Et, surtout, à la maternelle, c'était la découverte du français dont aucun élève ne savait ni le « oui » ni le « non ». Alors qu'à la nouvelle maternelle, pratiquement aucun élève ne sait dire « *ja* » ou « *nee* ». Une étude à faire, à ce propos : comment faire disparaître en un demi-siècle une langue maternelle (*d'Muttersproch*) parlée pendant un millénaire et demi ? Dramatique réalité qui risque de couper toute une région d'un énorme bassin d'emplois (*Pool vun Arweitspletz*) tout proche, le Rhin faisant à nouveau frontière linguistique (*Sprochgranz*).

Une école pour 399 élèves

L'école de 1850 a été construite sous les maires Chrétien Samuel Ulrich (1843 - mai 1849), menuisier, et Georges Fessmann (1849 - 1865), cabaretier. Elle était conçue pour 399 écoliers répartis comme suit :

- une salle d'asile (maternelle) pour les deux cultes : 133 élèves ;
- une salle pour les enfants catholiques des deux sexes : 40 places ;
- une salle pour les filles protestantes : 113 places ;
- une salle pour les garçons protestants, division inférieure : 70 ;
- une salle pour les garçons protestants de division supérieure : 43.

La nouvelle école remplaçait les vétustes maison d'écoles protestante (48 rue du Gal de Gaulle) et catholique (63 rue du Gal de Gaulle).

Anniversaires

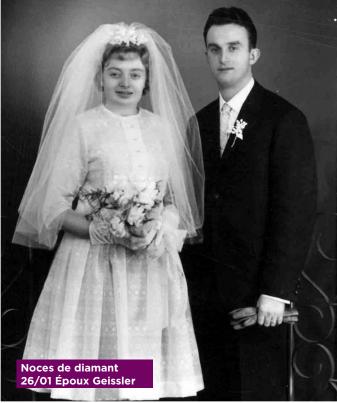
La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.











> DÉCEMBRE 2021

JUBILAIRES

• 19/12

René ANDRÈS

2 rue de la Zorn, 89 ans

• 21/12

Monique DOLLE née MORITZ

2 rue des Pruniers, 81 ans

• 23/12

Madeleine SIMON née FRAULI

14 rue Albert Schweitzer, 81 ans

• 24/12

Yvette FINK née ROTH

12 rue des Potagers, 87 ans

• 28/12

Alice SCHNEIDER née WOLFF

7 rue du Chevreuil, 86 ans

• 29/12

Marguerite HAASS née SOMMER

66 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

Gérard LANG

21 rue du Chevreuil, 82 ans

NAISSANCE

• 31/12

Maé Tom DUMAS

né à Schiltigheim fils de David DUMAS et de Cécilia ROMERO 4 rue des Vanneaux

DÉCÈS

• 24/12 à Strasbourg dans sa 72° année

Claude Jean-Jacques MULLER

15 rue du Moulin

> JANVIER 2022

JUBILAIRES

1/01

Djenebou Dite Yah TRAORE née BORE

4 rue Albert Schweitzer, 86 ans

• 3/01

Jeanne HAMM née STOLL

8 rue des Cerisiers, 80 ans

• 4/01

Oscar HUCKEL

35 rue du Gal de Gaulle, 85 ans

Robert MORITZ

3 rue de la Zorn, 80 ans

• 7/01

Georges WEITZ

14 rue Sainte Maison, 83 ans

Antoine JUNGER

34 rue Hornwerck, **82 ans**

• 8/01

Laurent DOLLE

2 rue des Pruniers, 83 ans

• 10/01

Charles RIEDINGER

18 rue de l'Arche, **85 ans**

• 11/01

Marie HUCKEL née SIMON

10 rue des Potagers, **81 ans**

Lise-Lotte DIANA née GROSS

15 rue des Pommiers, **80 ans**

• 16/01

Raimond MEUNIER-SPITZ

15 rue du Moulin, 93 ans

• 25/01

René HARNISCH

22 rue Hornwerck, 88 ans

Mathilde HARNISCH née LUTZ

3 rue des Cerisiers, 80 ans

Marlène RAEPPEL née SUSS

3 impasse du Chevreuil, 80 ans

• 29/01

Michel GUILLAUME

2 rue des Bleuets, 83 ans

Charles MISCHLER

1 rue du Gal de Gaulle, 83 ans

• 31/01

Berthe ENG

4 rue de l'Arche, 84 ans

NAISSANCES

• 21/01

Lise Alessia Désirée BRENNER

née à Strasbourg fille de Maxime BRENNER et de Dorianne MULLER 9c rue des Alouettes

• 29/01

Siana LAKNA

née à Strasbourg fille de Ramush LAKNA et de Hane GASHI 22 rue des Vanneaux

• 30/01

Louise Marie NESME

née à Strasbourg fille de Thiébaut NESME et de Céline PHAM 1 rue des Primevères

DÉCÈS

• 19/01 à Haguenau dans sa 85° année

Arlette Renée Ruth SIEGLER née JUNGER

19 rue des Potagers

État civil

> FÉVRIER 2022

JUBILAIRES

• 1/02

Marthe KEDZIA née LUDWIG

5 rue de la Zorn, 80 ans

• 3/02

Maurice ESSINGER

26 rue Sainte Maison, 83 ans

• 5/02

Monique BRANDT née GAYOT

92 rue du Gal de Gaulle, 80 ans

• 10/02

Marcel HICKEL

4 rue du Gal de Gaulle, 87 ans

• 12/02

Alice HAMM née WOLFF

4 route de Bietlenheim, 87 ans

Antoinette JUNGER née KIEFFER

1 rue Albert Schweitzer, 84 ans

• 18/02

Marie MUHL née BRECHBIEL

15 rue des Potagers, 89 ans

• 21/02

Marthe PAULUS née LUTZ

9 rue du Moulin, 82 ans

Jean-Pierre KUNKLER

24 rue Sainte Maison, 80 ans

• 22/02

Marlène ALTHER née GISSELBRECHT

71 rue du Gal de Gaulle, 84 ans

• 23/02

Antoinette ANDRES née KLEINMANN

36 route de Bietlenheim, 90 ans

• 24/02

Jeanne SILBEREISSEN née WENDLING

12 rue Hof, **80 ans**

NAISSANCES

• 2/02

Apolline VEIT

née à Schiltigheim fille d'Arnaud VEIT et d'Angélique GOETZ 12 rue Hornwerck

• 20/02

Maé TRINKAUS

né à Strasbourg fils de Maxime TRINKAUS et d'Ilona WERLÉ 18 rue du Moulin

> MARS 2022

JUBILAIRES

• 9/03

Denise STOLL née JAGGIE

8 rue de la Zorn, **86 ans**

Joao MACHADO

9 route de Bietlenheim, 83 ans

• 12/03

Jean Michel NEHASIL

1 rue des Pruniers, **82 ans**

• 15/03

Yvan KNITTEL

111 rue du Gal de Gaulle, 88 ans

• 19/03

Catherine GANGLOFF née ROTH

8 route de Bietlenheim, 96 ans

• 21/03

Germaine ALTHERR née HANTZ

21 rue Sainte Maison, **82 ans**

• 23/03

Liliane GROSS née WENDLING

41 rue du Gal de Gaulle, 87 ans

Jean Jacques WEBER

101 rue du Gal de Gaulle, 83 ans

• 24/03

Joseph HARNISCH

30 rue Hornwerck, 92 ans

Alice FURST née GENTNER

8 rue de la Rivière, **86 ans**

• 26/03

Albert HAMM

8 rue des Cerisiers, 83 ans

• 27/03

Paul SAUSELEN

27 rue Hornwerck, 84 ans

Monique KLEIN née DAUNER

3 rue du Puits, 80 ans

• 29/03

Lina ZUMSTEIN née SCHUCH

10 rue du Chevreuil, 83 ans

André LAMBLIN

20 rue de la Zorn, 86 ans

• 31/03

Alfred KLEIN

6 rue des Cerisiers, 86 ans

DÉCÈS

5/03 à Haguenau
 dans sa 89^e année

Berthe Caroline HAMM née HOECHSTETTER

2 impasse Jacques

• 19/03 à Brumath dans sa 92° année

Eugène STEINMETZ

9 rue des Cerisiers